

Extrait - Journal du Père Lebret

20 janvier 1964

Les journaux annoncent la démission prochaine du ministère.

En fait, c'est fait. J'ai donné ma conférence « Le Liban au tournant » dans l'auditorium-la salle de cinéma- du Phœnicia, 500 à 600 personnes avec une centaine debout. Je n'avais pas beaucoup de voix, malgré l'absorption des comprimés de chlorure de potasse. Vive les haut-parleurs, car j'ai quand même pu me faire entendre par un auditoire tendu qui ne toussait pas¹.

Au fond, c'était mes adieux au Liban et j'avais eu le trac toute la journée, craignant d'échouer. Il fallait faire comprendre avec beaucoup de nuances, tout ce que comportait la révolution Chéhab, révolution en profondeur et en douceur, sans toucher à la politique tout en ne faisant que cela.

Mon plan était de caractériser la politique chéhabiste : consolider une nation, créer un État, réaliser le grand Liban mondial sans visées impérialistes, mais il fallait aussi en montrer les exigences économiques, sociologiques et éthiques. Bref, un peu sur la corde raide en disant tout l'essentiel sans « mettre en boule ».

C'est fait et la portée sera peut-être plus grande que celle des conférences de 1960 et 1962², magie du verbe, si importante en Orient, avec les politesses de la civilisation méditerranéenne et les rigueurs d'une critique nécessaire. Assez dit pour faire comprendre et pas assez choquer en profondeur. Tout ça dans un état grippal qui continue, mais Dieu aide.

¹ Cette conférence a été faite dans le cadre des conférences du Cénacle libanais organisées par Michel Asmar : « *Le Liban au tournant* », Les conférences du Cénacle, XVIII^e année, n°1, Beyrouth, 1964.

² Avant la conférence du 20 janvier 1964, le père Lebret donna deux grandes conférences à Beyrouth. La première eut lieu à l'Unesco le 19 novembre 1960 et présenta les conclusions de l'enquête économique et sociale, en présence du président de la République, des membres du gouvernement, du Parlement et des représentants de l'opinion. La seconde se tint à l'hôtel Phœnicia le 26 juin 1962 et porta sur les objectifs du développement au Liban et les étapes de leur réalisation.